

**CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO
(ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)**

31 DÉCEMBRE 2018

**CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO
(ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)**

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
États financiers	
Rapport de l'auditeur indépendant	1
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État de la situation financière	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8
Information financière supplémentaire	
Produits et charges par projet (non audité)	13

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du
Centre d'éducation financière EBO (Entraide budgétaire Ottawa)

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Centre d'éducation financière EBO (Entraide budgétaire Ottawa) (le « Centre »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2018, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Centre conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations financières aux pages 13 à 15, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Centre à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Centre ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Centre.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

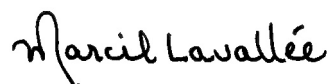
- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Centre;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Centre à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Centre à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario, nous déclarons qu'à notre avis, les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)

Le 8 mai 2019

**CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO
(ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)**

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

4

	Budget (note 3)	2018	2017
PRODUITS			
Subventions et contrats (note 4)	545 685 \$	518 282 \$	531 194 \$
Dons	9 500	14 355	33 552
Dons en nature (note 5)	-	2 263	5 368
Intérêts	1 000	2 086	1 633
Autres activités	9 300	3 755	9 009
	565 485	540 741	580 756
CHARGES			
Salaires, contractuels et avantages sociaux	447 520	424 452	410 723
Loyer et frais afférents	23 771	22 059	24 136
Frais de déplacement	8 000	14 018	6 583
Fournitures et frais de bureau	8 025	11 573	13 922
Réunions et comités	22 950	9 089	3 962
Communications	8 400	8 306	8 603
Assurances	3 100	3 126	3 075
Formation	7 000	2 837	5 872
Frais d'activités communautaires	3 800	2 054	1 305
Publicité et promotion	6 500	1 766	4 794
Entretien et réparations	2 500	-	7 196
Honoraires et services professionnels	44 000	39 475	59 323
Amortissement des immobilisations	-	-	768
	585 566	538 755	550 262
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(20 081) \$	1 986 \$	30 494 \$

**CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO
(ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)**

**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018**

5

	Non affecté	Fonds pour indemni- sation	2018 Total	2017 Total
SOLDE AU DÉBUT	109 554 \$	65 200 \$	174 754 \$	144 260 \$
Excédent des produits sur les charges	1 986	-	1 986	30 494
SOLDE À LA FIN	111 540 \$	65 200 \$	176 740 \$	174 754 \$

**CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO
(ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)**


ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

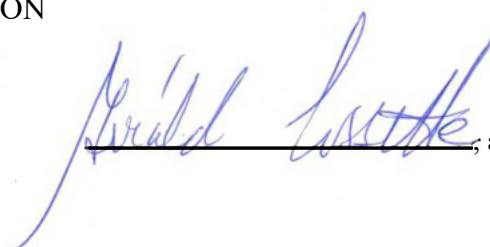
31 DÉCEMBRE 2018

6

	2018	2017
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	187 788 \$	162 044 \$
Dépôts à terme, 1,10 % à 1,50 %, échéant entre juillet et décembre 2019	47 140	-
Débiteurs (note 6)	8 685	17 071
Subvention à recevoir	37 413	-
Recevable - Micro-Crédit	14 332	11 987
Frais payés d'avance	-	791
	295 358	191 893
DÉPÔT À TERME, 1,80 %, échéant en février 2020	29 066	75 534
	324 424 \$	267 427 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus (note 7)	47 444 \$	45 967 \$
Subventions et dons reportés (note 8)	74 958	21 424
Prêt Micro - Crédit (note 9)	25 282	25 282
	147 684	92 673
ACTIF NET		
Non affecté	111 540	109 554
Affectation interne (note 10)		
Fonds pour indemnisation	65 200	65 200
	176 740	174 754
	324 424 \$	267 427 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION


_____, administrateur


_____, administrateur

**CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO
(ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)**

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

7

	2018	2017
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	1 986 \$	30 494 \$
Ajustement pour :		
Amortissement des immobilisations	-	768
	1 986	31 262
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	8 386	(8 590)
Subvention à recevoir	(37 413)	27 565
Recevable - Micro-Crédit	(2 345)	(2 929)
Frais payés d'avance	791	(542)
Créditeurs et frais courus	1 477	2 678
Subventions et dons reportés	53 534	(101 854)
	24 430	(83 672)
	26 416	(52 410)
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Variation des dépôts à terme	(672)	(594)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	25 744	(53 004)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT		
	162 044	215 048
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN		
	187 788 \$	162 044 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO (ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2018

8

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Centre d'éducation financière EBO (Entraide budgétaire Ottawa) a été créé dans le but de défendre les intérêts des personnes à faible revenu et de répondre aux besoins individuels en matière d'information, de prévention, d'éducation, de formation et de consultation dans toute affaire de nature financière.

Le Centre est constitué sans capital-actions en vertu de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario. Le Centre est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exonéré d'impôt.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Le Centre applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

Apport à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Constatation des produits

Le Centre comptabilise les subventions selon la méthode du report. Les subventions affectées à des charges de périodes futures sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées et lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits provenant de dons et des autres activités sont reconnus au moment de la réception des fonds.

Les dons en nature, qui auraient autrement été achetés, sont comptabilisés à titre de produits et de charges à leur juste valeur.

Les produits d'intérêts sont constatés lorsque les paiements sont exigibles.

Services reçus à titre bénévole

Le Centre ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures et à la détermination de leur juste valeur, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers.

CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO (ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2018

9

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Le Centre évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des débiteurs, des subventions à recevoir et des prêts Micro-Crédit.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus et du payable lié au Micro-Crédit.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Le Centre détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en ajustement de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode linéaire.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du Centre consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

3. BUDGET

Le budget présenté aux fins de comparaison est non audité et approuvé par le conseil d'administration.

CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO (ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2018

10

4. SUBVENTIONS ET CONTRATS

	2018	2017
Ville d'Ottawa		
Financement de soutien	104 601 \$	101 554 \$
Prospérité Canada		
Programme d'autonomie financière et de résolutions de problèmes	-	38 788
Champion de l'autonomie financière	156 246	131 996
Desjardins		
Mes finances, mes choix	111 858	83 178
Micro-Crédit	32 782	30 228
Centraide Ottawa	77 801	85 939
Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario	16 000	26 400
Alterna Crédit Union (RALFO)	15 260	834
Emploi et Développement social Canada		
Subvention salariale	3 734	5 299
Fondation Trillium	-	26 978
	518 282 \$	531 194 \$

5. DONS EN NATURE

Au cours de l'exercice, le Centre a comptabilisé des produits de dons, pour un montant de 2 263 \$, équivalent à la juste valeur des biens reçus gracieusement. Ce don représente la juste valeur de billets d'autobus passés en charges et présentés sous la rubrique « Fournitures et frais de bureau » à l'état des résultats.

6. DÉBITEURS

	2018	2017
Comptes clients	916 \$	856 \$
Taxe de vente harmonisée à recevoir	7 769	16 215
	8 685 \$	17 071 \$

7. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2018	2017
Comptes à payer et frais courus	39 782 \$	38 430 \$
Sommes à remettre à l'État	7 662	7 537
	47 444 \$	45 967 \$

CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO (ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2018

11

8. SUBVENTIONS ET DONS REPORTÉS

Les variations survenues dans le solde des subventions et dons reportés sont les suivantes :

	2018	2017
Solde au début	21 424 \$	123 278 \$
Ajouter : montant octroyé au cours de l'exercice	571 816	460 123
Moins : montant constaté à titre de produits de l'exercice	(518 282)	(561 977)
Solde de fin	74 958 \$	21 424 \$

Les subventions et dons reportés se détaillent comme suit :

	2018	2017
Desjardins - Mes finances, mes choix	68 464 \$	18 822 \$
Alterna Crédit Union (RALFO)	4 740	-
Prospérité Canada - Champion de l'autonomie financière	1 754	1 138
Dons	-	1 464
	74 958 \$	21 424 \$

9. PRÊT MICRO-CRÉDIT

Le Centre participe au programme Micro-Crédit qui fait des prêts de dépannage sans intérêt auprès de sa clientèle. Ce service est offert en collaboration avec Desjardins, les deux caisses populaires d'Ottawa et des donateurs.

	2018	2017
Fonds de Desjardins et les deux caisses populaires d'Ottawa	18 533 \$	18 533 \$
Donateurs	6 749	6 749
	25 282 \$	25 282 \$

10. AFFECTATION INTERNE

Réserve pour indemnisation

La réserve pour indemnisation a été créée afin de pallier à une fermeture potentielle du Centre.

CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO (ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2018

12

11. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'engagement pris par le Centre en vertu d'un bail venant à échéance en 2023 totalise 102 921 \$ et les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2019	21 295 \$
2020	21 295 \$
2021	21 295 \$
2022	21 295 \$
2023	17 741 \$

12. ÉVENTUALITÉS

Montants octroyés en vertu d'ententes

Dans le cours normal de ses activités, le Centre signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de projets qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables du Centre pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet de remboursements aux bailleurs de fonds, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

13. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle de l'exercice courant.

CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO (ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)

INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE – PRODUITS ET CHARGES PAR PROJET

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(non audité)

13

Bailleurs de fonds	Fonds de fonctionnement		Desjardins Mes finances, mes choix		Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario		Sous-total à reporter	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
PRODUITS								
Subventions et contrats	141 617 \$	137 082 \$	111 858 \$	83 178 \$	16 000 \$	26 400 \$	269 475 \$	246 660 \$
Dons	14 355	33 552	-	-	-	-	14 355	33 552
Dons en nature	2 263	5 368	-	-	-	-	2 263	5 368
Intérêts	2 086	1 633	-	-	-	-	2 086	1 633
Autres activités	3 755	9 009	-	-	-	-	3 755	9 009
	164 076	186 644	111 858	83 178	16 000	26 400	291 934	296 222
CHARGES								
Salaires, contractuels et avantages sociaux	103 767	104 903	99 240	73 073	9 788	1 239	212 795	179 215
Loyer et frais afférents	12 903	9 455	3 335	1 969	-	-	16 238	11 424
Frais de déplacement	4 481	1 110	4 801	3 606	382	559	9 664	5 275
Fournitures et frais de bureau	9 845	11 363	1 263	825	-	-	11 108	12 188
Réunions et comités	4 201	3 467	-	-	-	-	4 201	3 467
Communications	3 928	3 389	668	1 850	62	353	4 658	5 592
Assurances	2 112	2 025	514	-	-	-	2 626	2 025
Formation	1 141	5 872	-	-	-	-	1 141	5 872
Frais d'activités communautaires	2 054	1 305	-	-	-	-	2 054	1 305
Publicité et promotion	1 617	3 502	-	-	-	-	1 617	3 502
Entretien et réparations	-	6 489	-	-	-	-	-	6 489
Honoraires et services professionnels	16 041	15 295	2 037	1 855	5 768	11 427	23 846	28 577
Amortissement des immobilisations	-	768	-	-	-	-	-	768
	162 090	168 943	111 858	83 178	16 000	13 578	289 948	265 699
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	1 986 \$	17 701 \$	- \$	-	- \$	12 822 \$	1 986 \$	30 523 \$

CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO (ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)

INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE – PRODUITS ET CHARGES PAR PROJET

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(non audité)

14

Bailleurs de fonds	Sous-total reporté		Centraide		Prospérité Canada Programme d'autonomie financière et de résolutions de problèmes		Prospérité Canada Champion de l'autonomie financière		Total à reporter	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
PRODUITS										
Subventions et contrats	269 475 \$	246 660 \$	77 801 \$	85 939 \$	- \$	38 788 \$	156 246 \$	131 995 \$	503 522 \$	503 382 \$
Dons	14 355	33 552	-	-	-	-	-	-	14 355	33 552
Dons en nature	2 263	5 368	-	-	-	-	-	-	2 263	5 368
Intérêts	2 086	1 633	-	-	-	-	-	-	2 086	1 633
Autres activités	3 755	9 009	-	-	-	-	-	-	3 755	9 009
	291 934	296 222	77 801	85 939	-	38 788	156 246	131 995	525 981	552 944
CHARGES										
Salaires, contractuels et avantages sociaux	212 795	179 215	73 381	80 869	-	34 643	138 276	113 738	424 452	408 465
Loyer et frais afférents	16 238	11 424	2 850	2 850	-	2 309	2 971	7 053	22 059	23 636
Frais de déplacement	9 664	5 275	-	150	-	95	4 329	1 009	13 993	6 529
Fournitures et frais de bureau	11 108	12 188	-	-	-	551	337	683	11 445	13 422
Réunions et comités	4 201	3 467	-	-	-	-	490	348	4 691	3 815
Communications	4 658	5 592	1 270	1 270	-	690	1 827	1 051	7 755	8 603
Assurances	2 626	2 025	300	300	-	-	200	750	3 126	3 075
Formation	1 141	5 872	-	-	-	-	1 696	-	2 837	5 872
Frais d'activités communautaires	2 054	1 305	-	-	-	-	-	-	2 054	1 305
Publicité et promotion	1 617	3 502	-	-	-	-	149	1 292	1 766	4 794
Entretien et réparations	-	6 489	-	-	-	-	-	707	-	7 196
Honoraires et services professionnels	23 846	28 577	-	500	-	500	5 971	5 364	29 817	34 941
Amortissement des immobilisations	-	768	-	-	-	-	-	-	-	768
	289 948	265 699	77 801	85 939	-	38 788	156 246	131 995	523 995	522 421
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	1 986 \$	30 523 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	1 986 \$	30 523 \$

CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO (ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)

INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE – PRODUITS ET CHARGES PAR PROJET

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(non audité)

15

Bailleurs de fonds	Sous-total reporté		Alterna Crédit Union RALFO		Fondation Trillium RALFO (2)		Total	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
	PRODUITS							
Subventions et contrats	503 522 \$	503 382 \$	14 760 \$	834 \$	-	26 978 \$	518 282 \$	531 194 \$
Dons	14 355	33 552	-	-	-	-	14 355	33 552
Dons en nature	2 263	5 368	-	-	-	-	2 263	5 368
Intérêts	2 086	1 633	-	-	-	-	2 086	1 633
Autres activités	3 755	9 009	-	-	-	-	3 755	9 009
	525 981	552 944	14 760	834	-	26 978	540 741	580 756
CHARGES								
Salaires, contractuels et avantages sociaux	424 452	408 465	-	-	-	2 258	424 452	410 723
Loyer et frais afférents	22 059	23 636	-	-	-	500	22 059	24 136
Frais de déplacement	13 993	6 529	25	34	-	20	14 018	6 583
Fournitures et frais de bureau	11 445	13 422	128	-	-	500	11 573	13 922
Réunions et comités	4 691	3 815	4 398	134	-	13	9 089	3 962
Communications	7 755	8 603	551	-	-	-	8 306	8 603
Assurances	3 126	3 075	-	-	-	-	3 126	3 075
Formation	2 837	5 872	-	-	-	-	2 837	5 872
Frais d'activités communautaires	2 054	1 305	-	-	-	-	2 054	1 305
Publicité et promotion	1 766	4 794	-	-	-	-	1 766	4 794
Entretien et réparations	-	7 196	-	-	-	-	-	7 196
Honoraires et services professionnels	29 817	34 941	9 658	695	-	23 687	39 475	59 323
Amortissement des immobilisations	-	768	-	-	-	-	-	768
	523 995	522 421	14 760	863	-	26 978	538 755	550 262
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	1 986 \$	30 523 \$	- \$	(29) \$	- \$	-	1 986 \$	30 494 \$